

LE MAIRE et LES ADJOINTS

Les adjoints vous reçoivent en mairie, le samedi
de 10 heures à 11 heures 30

M. le Maire reçoit sur rendez-vous au 03.21.07.55.05

	MARS 2014
Samedi 1er	Michel BOILDIEU
Samedi 8	Alain DUFETEL
Samedi 15	Christophe CUSINIER
Samedi 22	Pas de permanence
Samedi 29	Pas de permanence

BLOC NOTES

MAIRIE DE DUISANS

☎ 03.21.07.55.05 - Fax : 03.21.07.60.45
e-mail : contact@duisans.fr
site : www.duisans.fr

Ouverte du Lundi au Vendredi
de 8 heures 30 à 12 heures
et de
14 heures à 17 heures 30

MÉDIATHÈQUE

☎ 03.21.15.76.11

En période scolaire : le mercredi de 9 h 45 à 12 h 00
et de 15 h 30 à 17 h 30
Et le samedi de 9 heures 45 à 12 heures

En période de vacances scolaires :
le mercredi de 9 heures 45 à 12 heures

SERVICES D'URGENCE

POMPIERS → 18 SAMU → 15
Centre Hospitalier d'Arras → 03.21.21.17.60
CENTRE ANTI-POISON → 0825.81.28.22
Sos MAINS → 03.20.95.75.00
Gendarmerie (Beaumetz les Loges) → 03.21.55.22.17

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LA PORTE DES VALLÉES

12 Chemin des Fresnaux 62123 HABARCO
☎ 03.21.22.24.66

Ouverte du Lundi au Vendredi de 9 heures à 12 heures
et de 14 heures à 17 heures 30

SYNDICAT DES EAUX DE LA VALLÉE DU GY et de la SCARPE

34 Rue Principale 62123 MONTENESCOURT
☎ 03.21.48.61.85

Ouvert les Lundi, Mardi et Vendredi après-midi

PAROISSE

Messes de Mars

Agnez les Duisans Samedi 1er à 19h00
Rivière Dimanche 2 à 10h00
Marœuil Dimanche 2 à 11h00

Duisans Mercredi 5
à 10h00:- Enfants
à 19h00:- Eucharistie

Beaumetz les Loges Samedi 8 à 19h00
Rivière Dimanche 9 à 10h00
Marœuil Dimanche 9 à 11h00

Duisans Samedi 15 à 19h00

Rivière Dimanche 16 à 10h00
Marœuil Dimanche 16 à 11h00

Simencourt Samedi 22 à 19h00

Rivière Dimanche 23 à 10h00
Marœuil Dimanche 23 à 11h00

Beaumetz les Loges Samedi 29 à 19h00

Rivière Dimanche 30 à 10h00
Marœuil Dimanche 30 à 11h00



DUISANS INFORMATIONS

site : www.duisans.fr

Pensez à vous inscrire à la newsletter



ÉLECTIONS MUNICIPALES



ÉLECTIONS MUNICIPALES

COMMUNE

DE 1 000 À 3 499 HABITANTS

Le mode de scrutin change dans votre commune.

Les conseillers municipaux ne sont plus élus au scrutin majoritaire comme lors des élections municipales de 2008 mais au scrutin de liste bloquée.



Contrairement aux précédentes élections municipales, vous ne pouvez plus ni ajouter de noms ni en retirer : le panachage n'est plus autorisé. Vous votez en faveur d'une liste que vous ne pouvez pas modifier. Si vous le faites, votre bulletin de vote sera nul.

Vous élirez également un ou plusieurs conseillers communautaires. Au moment du vote, vous aurez comme avant un seul bulletin de vote mais y figureront deux listes de candidats. Vous ne votez qu'une fois pour ces deux listes que vous ne pouvez séparer.

Le bulletin de vote comportera la liste des candidats à l'élection municipale et la liste des candidats à l'élection des conseillers communautaires. Les candidats au siège de conseiller communautaire sont obligatoirement issus de la liste des candidats au conseil municipal.



Lors des élections de mars 2014, vous devrez présenter une pièce d'identité pour pouvoir voter, quelle que soit la taille de votre commune, et non plus seulement dans les communes de 3 500 habitants et plus.

Nouveau :

- > Présentation d'une pièce d'identité pour voter
- > Déclaration de candidature obligatoire
- > Impossibilité de voter pour une personne non candidate
- > Interdiction du panachage - changement de mode de scrutin
- > Élection des conseillers communautaires

QUI VA-T-ON ÉLIRE

LES DIMANCHES 23 ET 30 MARS 2014 ?

Dans toutes les communes vous allez élire vos conseillers municipaux pour 6 ans. Les conseillers municipaux gèrent les affaires de la commune et élisent le maire et les adjoints.

Si vous êtes dans une commune de 1 000 habitants et plus, vous allez également élire vos conseillers communautaires.

Les conseillers communautaires représentent votre commune au sein de l'établissement public de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre auquel elle appartient, c'est-à-dire votre communauté de communes, communauté d'agglomération, syndicat d'agglomération nouvelle, communauté urbaine ou métropole. Les EPCI sont des regroupements de communes ayant pour objet l'élaboration de projets communs de développement.

AGENDA DU MOIS

Dimanche 2 dès 13h30 ⇒ L'Ovale du Gy reçoit St Quentin ou St Omer
Mercredi 5 dès 6h00 ⇒ Balayage des rues de la Commune
Samedi 8 dès 9h30 ⇒ Tournoi de Poker au Collège Clairefontaine
Mercredi 12 à 14h00 ⇒ Répétition Groupe Vocal L' arc en ciel au Foyer Rural
Dimanche 16 dès 13h30 ⇒ L'Ovale du Gy reçoit Tourcoing
Lundi 17, à 14h00 ⇒ Réunion du Club Astronomie à la médiathèque
Mercredi 19 à 18h30 ⇒ Cérémonie commémorative du 19 mars au Monument aux Morts
Vendredi 21 de 14h à 18h ⇒ Portes Ouvertes aux PROFESSIONNELS au Collège Clairefontaine
Dimanche 23 dès 8h00 ⇒ 1er Tour des Elections Municipales au Foyer Rural
Dimanche 23 dès 13h30 ⇒ L'Ovale du Gy reçoit St Quentin ou St Omer
Mercredi 26 à 14h00 ⇒ Groupe Vocal L' arc en ciel au Foyer Rural
Dimanche 30 dès 8h00 ⇒ 2ème Tour des Elections Municipales au Foyer Rural

VIE PRATIQUE

Recensement Militaire

Tous les jeunes (garçons et filles) nés en mars 1998 doivent se faire recenser en mairie avant le 28 mars munis du livret de famille des parents.

Toute personne (garçon ou fille) de nationalité française doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du 3ème mois suivant. Après avoir procédé au recensement, il est obligatoire d'accomplir une Journée défense et citoyenneté (JDC), anciennement, Journée d'appel de préparation à la défense (JAPD). L'ordre de convocation parvient dans les 45 jours environ de la date de la session retenue. La participation y est obligatoire, sauf cas de force majeure (maladie, problème familial grave...). En cas de difficultés sur la date proposée, il convient, dans un délai de 15 jours, de prendre contact avec le bureau ou centre de service national afin de fixer une nouvelle date.

À NOTER DÈS MAINTENANT

Dimanche 18 mai ⇒ Fête des Fleurs - 31ème année ! - Bulletin d'inscription brocante dans le prochain Bulletin Municipal
Jeudi 29 mai ⇒ 5ème Raid de la Porte des Vallées

APPEL AUX BONNES VOLONTÉS

Dans notre commune, auront lieu 2 événements sportifs : Le 5ème Raid de la Porte des Vallées le 29 mai dans la matinée, et une course cycliste organisée par la Fédération Française de Cyclisme qui traversera notre village le 23 mai vers 18h. Pour ces deux dates, nous aurions besoins de bénévoles pour la signalisation.

Si vous avez un peu de temps à donner pour assurer la sécurité des concurrents, merci de contacter la mairie (Karène) au 03 21 07 55 05, ou par mail à contact@duisans.fr

Merci



VIE SPORTIVE

Ovale du Gy



Notre hiver particulièrement humide ne facilite pas la pratique du rugby, depuis janvier 3 matchs ont dû être reportés et l'un d'eux à 2 reprises. Ce dimanche la seule solution a donc été de jouer le match à domicile à l'extérieur !
C'est sur le terrain synthétique de Grande Synthe que les joueurs de l'Ovale du Gy ont remporté deux victoires pour les premiers matchs de 2014 : 17 à 11 en première et 23 à 18 en réserve, espérons que ces victoires en amèneront d'autres.

Le programme de mars sera chargé puisqu'il faudra rattraper ces matchs en retard :

- Le 2 mars Duisans recevra Saint Quentin ou Saint Omer
- Le 9 mars déplacement à Douai
- Le 16 mars Duisans recevra Tourcoing
- Le 23 mars Duisans recevra Saint Quentin ou Saint Omer
- Le 30 mars déplacement à Charleville



Entente Sportive Duisanaise

Le Samedi 8 février - Championnat Jeunes

J1

AUCHEL / DUISANS 1 = 4/1

FREVENT / DUISANS 3 = 4/1

DUISANS 4 / ST CATHERINE = 2/3

DUISANS 1 / BETHUNE 1/4

DAINVILLE / DUISANS 2 = 5/0

DUISANS 4 / ARRAS = 5/0



Le Dimanche 9 février - Départementales

DUISANS 1 / ARRAS = 10/10

DUISANS 2 / BULLY = 0/14

Le Samedi 15 février - Critérium Fédéral à St OMER

Hugo DENIS = 4ème

Arthur BOUQUANT = 8ème

Alexis DENIS = 10ème

Maxime CONSTANT = 5ème

Alexandre CONSTANT = 9ème

Florian STOLARZ = 20ème

*Belle performance collective de nos jeunes (5 dans les 10 premiers.)
pour Florian Stolarz difficile pour lui seulement 6 mois de tennis de table.*

En Minimes à Longuenesse

Lucas DENIS = 12ème

Dans ces 2 catégories 24 jeunes participaient au critérium.

D1 CH'TI POUSSINS (6/8ans)

Athur DENIS (6ans) termine 1er / sur 12

BRAVO à TOUS NOS JEUNES.



Samedi 22 et dimanche 23 mars Top Zone des régions à BRETEUIL sur NOYE (60)

BONNES VACANCES

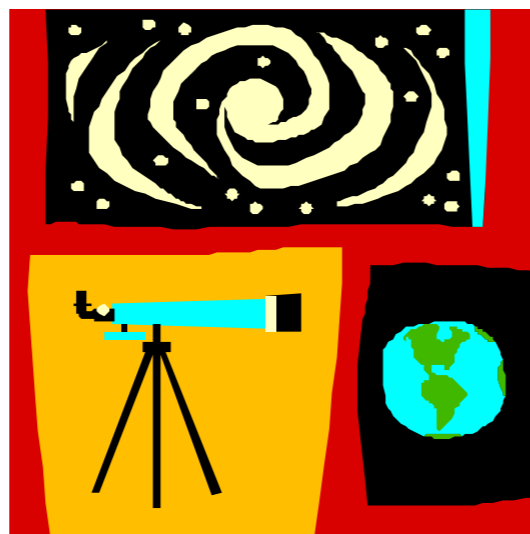
VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE

Astronomie

Les hommes ont très tôt pris conscience de l'aspect changeant du ciel au cours de la journée et au cours de l'année. Ils ont relié les modifications observées à certains événements terrestres. Les Egyptiens ont, par exemple, pu prévoir les crues du Nil à partir du lever de l'étoile Sirius, lorsque celui-ci survenait immédiatement avant celui du soleil. C'est ainsi, motivée par les observations et l'organisation du ciel, qu'est née et s'est peu à peu développée une science : l'Astronomie.

Les nombreuses causes attribuées aux phénomènes observés sont restées hors d'atteinte de la compréhension humaine, facilitant l'émergence de croyances invérifiables. Parmi celles-ci, l'Astrologie postule que le destin de tout être humain est lié à des configurations célestes. L'aspect du ciel à l'instant de sa naissance jouerait un rôle essentiel dans son avenir. L' Astrologie emprunte à l'Astronomie nombre de ses résultats mais ne peut prétendre être une science.

La prochaine réunion du club d'Astronomie aura lieu
Lundi 17 mars 2014 à 14 heures à la Médiathèque de Duisans
réunion au cours de laquelle se tiendra son assemble générale
annuelle



La danse contemporaine

L'équipe des danseuses de Duisans travaille d'arrache pied à la préparation de son prochain spectacle.

Au cas ou vous seriez intéressés, n'hésitez surtout pas! 😊

Venez nous rejoindre le mardi de 19 h00 à 21 h00 à la salle des sports.

La chorale

En vue de la préparation d'un prochain concert avec 2 autres chorales, le 5 avril prochain, les choristes de l'ARC EN CIEL duisanaï répéteront au Foyer rural de Duisans les mercredis 12 et 26 mars de 14h00 à 16h00.

En avril, les mercredis 16 et 30.

Si vous avez envie de nous rejoindre, merci de prévenir l'animatrice: elianeverrecas@gmail.com
ou au 06 84 45 26 47.

Médiathèque

La prochaine rencontre « mamans-mamies-nounous-bébés »
aura lieu le mardi 18 mars dès 9h15. Nous préparerons une décoration de PÂQUES.

Lors de notre dernier achat de livres, en novembre, une abonnée nous avait demandé d'acheter l'ouvrage suivant : PLAYDOYER POUR L'ALTRUISME ou « la force de la bienveillance » de MATTHIEU RICARD.

En raison des sérieuses difficultés que rencontraient les libraires du groupe PRIVAT nous n'avions pas pu satisfaire tous les désirs de nos lecteurs, certains titres ne pouvant plus être obtenus.

Par chance le titre cité plus haut était disponible.

On ne présente plus MATTHIEU RICARD chercheur en génétique cellulaire, fils de J.F. REVEL, devenu moine bouddhiste et interprète français pour le dalai -lama.

"Au carrefour de la philosophie, de la pédagogie, de la psychologie ,des neurosciences, de l'économie, de l'écologie, ce livre est une somme de recherches, de rencontres, d'expériences, d'observations et de réflexions.

Avec un grand sens de la pédagogie, M.RICARD nous démontre, point par point, que l'altruisme n'est ni une utopie ni un vœu pieux mais une nécessité, voire une urgence ».

EN DIRECT DU CONSEIL MUNICIPAL

Vote du Compte Administratif 2013 :

Le compte administratif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes de la commune sur un exercice budgétaire. Il traduit les réalisations effectives, tant en fonctionnement qu'en investissement. Il a été approuvé lors du conseil municipal du 18 février 2013.

En fonctionnement, on constate une baisse des dépenses de gestion courante par rapport à l'an passé. Cela a permis de dégager un excédent de fonctionnement de 398 363.95€ qui sera reporté en section d'investissement au budget 2014.

Le tableau ci-dessous reprend les dépenses et les recettes de fonctionnement 2013 :

RECETTES	
Produit de la fiscalité	574 556.00
Taxes diverses	43 609.41
Attribution de Compensation Porte des Vallées	357 138.00
Dotations de l'Etat	177 890.40
Recettes diverses	45 544.47
Recettes d'ordre	4 370.15
TOTAL RECETTES	1 203 108.43
DEPENSES	
Charges de gestion courante	771 713.72
Charges financières sur emprunt	19 066.62
Excédent de fonctionnement reporté Budget 2014	398 363.95
Dépenses d'ordre	13 964.14
TOTAL DEPENSES	1 203 108.43

En Investissement, les dépenses d'investissement se répartissent comme suit :

- Essentiellement la fin de l'opération « Extension du cimetière et création du giratoire » et les travaux de voirie (Rue du Carloy, Rue de la Couture, Chemin des Meuniers et de la Maladrerie, la création d'un dos d'âne Rue de la Chapelle).
- l'achat de matériel (installation d'une alarme à l'école Corot et achat de matériel informatique, mobilier espaces verts, matériel technique divers).
- la rénovation de l'éclairage public (Zone Artisanale et Lotissement de la Briqueterie),
- les frais d'études pour les projets futurs
- les annuités d'emprunts.

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 353 013.08€ et les recettes cumulées à 691 408.42€ soit un excédent d'investissement et un reste à réaliser s'élevant à 325 132.37€, qui sera reporté également au budget 2014.

Le budget Primitif 2014 sera voté lors du prochain conseil municipal après les élections municipales.

Journées « Portes Ouvertes »

Venez découvrir et visiter notre établissement

POUR LES PROFESSIONNELS

le 21 mars 2014 de 14h à 18h

POUR LES FAMILLES

Le 18 mai 2014 de 9h à 17h

PENDANT LES SESSIONS D'ETE

Du 07 juillet au 18 juillet 2014
et
Du 18 au 22 Août 2014
Bons CAF acceptés

Parking dans la propriété
Visite libre ou guidée - Accueil

36 rue du Château
62161 DUISANS
Mail: clairefontaine-duisans@wanadoo.fr

Téléphone :
03.21.22.89.89



POKER

TEXAS

HOLD'EM



SAMEDI

8 mars 2014

Son tournoi de Poker

Au Château de DUISANS
OGEC Clairefontaine (62161)

.Ouverture des portes 9h30

.Début du tournoi à 11h00

.Tournoi secondaire pour les perdants à 16h30

> P.A.F = 5 euros

PS4	♣	1er lot
Tablette	♠	2e lot
Caméscope num.	♥	3e lot
◆	Nombreux lots	

Infos et inscriptions

lapkr.fr, lesamisdupoker@orange.fr,

06.14.97.79.79

-18

I.P.N.S.



VIE DE LA COMMUNE

Balayage de la voirie communale



Mercredi 5 mars dès 6h00,
un camion de balayage
passera dans la commune y compris dans les
hameaux
afin d'entretenir la voirie.
Merci de faire en sorte de ne pas gêner le
véhicule
(stationnement à cheval sur chaussée / trottoir)



Cérémonie commémorative du 19 mars

Le mercredi 19 mars à 18 heures 30,
deux gerbes seront déposées au monument aux morts ;
les Anciens Combattants et le Souvenir Français honoreront les
victimes de la guerre d'Algérie.

Après le dépôt de gerbes,
un vin d'honneur sera offert par la Municipalité au
presbytère



VIGILANCE

Des vols et home-jacking ont été signalés dans notre commune. Soyez vigilants pour éviter toute mauvaise surprise. Quelques conseils à suivre :

- ⇒ Équipez vos portes (principales, dépendances, vérandas) d'un système de fermeture efficace (serrures à points multiples).
- ⇒ Protégez vos fenêtres (volets, grilles, barreaux). Dans la plupart des cas, les voleurs abandonnent au bout de trois minutes s'ils ne réussissent pas à entrer.
- ⇒ Équipez votre habitation d'un système d'alarme ou de télésurveillance.
- ⇒ Verrouillez votre habitation même lorsque vous êtes à l'intérieur, la plupart des cambriolages ont lieu la journée, même en présence des occupants.
- ⇒ Ne laissez jamais vos clés de voiture, ni votre sac à main, dans l'entrée.
- ⇒ N'inscrivez pas vos noms et adresse sur votre trousseau de clés.
- ⇒ Ne conservez pas de somme d'argent importante chez vous et notez les numéros de série de vos carnets de chèques.
- ⇒ Ne laissez pas de message d'absence sur votre répondeur téléphonique

Dans le cas où le pire se produit et que les voleurs de voiture parviennent à s'introduire dans la maison, le premier réflexe à avoir est de ne pas leur résister. Moins les habitants auront des contacts avec les malfaiteurs, moins il y aura des risques de violence. En outre, il ne faut pas oublier qu'une vie vaut plus qu'une voiture et c'est pour cette raison qu'il ne faut en aucun cas provoquer les voleurs. Au contraire, il est conseillé de ne pas bloquer leur fuite et d'appeler le plus rapidement la police pour déclarer les faits. L'essentiel est de ne pas se mettre en danger, ni de mettre la vie des autres en danger.

Rappel : Gendarmerie (Beaumetz les Loges) → 03.21.55.22.17